

Réf: Dossier N° 089860

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FELINE CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « FCS »

Siège social Abidjan, Cocody, Cocody Riviera Abatta Lauriers 9,
Lot 106, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FELINE CONSTRUCTION ET SERVICES
» en abrégé « FCS »

Objet :

- Construction immobilière et domestique
- Rénovation
- Electricité, plomberie, maçonnerie, charpenterie, menuiserie, carrelage, peinture
- Décoration d'intérieur
- Paysagiste
- Location et vente de matériels de construction

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cocody Riviera Abatta Lauriers

9, Lot 106, Ilot 11

Dirigeant(s) : Mlle GNAKPA PAULE JOSIANE (COGÉRANT), Mlle KOUADIO VANESSA AFFOUET MARIETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01368 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11170/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

